

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant Deux Caricatures
de Reede, provenant d'une maison
de la Rue royale à Bruxelles.

no 1703

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

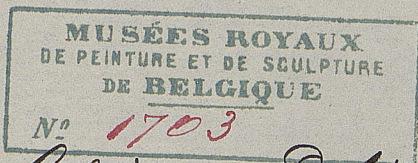
ANALYSE.

1703
Deux Caricatures de Reede.

Commissaire du Roy.
des
Monuments

Brux. 24 Mai 1877

5522.



M. le Ministre de l'Intérieur

Il existe dans la façade d'un
hôtel en voie de démolition pour la transformation
du quartier de M. D. aux Neiges, une coin des mur
royale et de la Sablonnière, d'une conservation des
Pauvres. Ces sculptures sont remarquables
et la perte en serait extrêmement regrettable.
Nous croyons M. le Ministre, qu'il serait
utile d'appeler l'attention de la Commission
administrative des Monuments sur ces
ouvrages d'art qui mériteraient à leur égard
des mesures conservées.

Veuill. agr.

Le Président
(Signé) Wellens

Le Secrétaire-général.
Signé J. Rousseau.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 16873

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le

10 Mai 187

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1703

1703.

M. de S.

Je crois devoir vous com-
muniquer la lettre ci-jointe de la
Commission des Monuments en
vous priant d'examiner la suite
qu'il convient de donner à cette
information.

M. de S.
Le Secrétaire Général
M. de S.

La Commission administrative
des Musées Royaux de peinture et

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

1703

Brux. 31 Juillet 1877

M. le Ministre de l'Intérieur

Notre Collègue, M. Eug.
Simonis s'en charge d'examiner
les deux Caricatures de Rudef
au sujet de quelle œuvre
avec leur valeur réelle
entretiens pour votre lecture
du 30 Mai, et vous envoie
Beaux-Arts, N^o 16873.

Ces Sculptures, aujourd'hui
en la possession de M. Léon
Boussac, rue Verte, N^o 140,
ont été exécutées en ciment
romain, à l'aide du même
moule et sont couvertes
d'une couche de peinture
de 2 à 3 millimètres.

Les deux figures sont donc
identiquement les mêmes
et dans les conditions

à l'initiative ou elle se
trouvant elle ne présente
aucun intérêt pour les
Collaborateurs de l'Etat.

La Commission ne donne
d'avis, elle dit, qu'il
n'y a aucun lien à donner
à cette affaire et elle a
l'honneur de vous renvoyer
le rapport de la Co. Loyale
des Monuments, en vous
priant, M. le Min., d'agréer

84

Com. Le Président
Le Secrétaire

84

L. Lévy

LÉON BOUCNEAU

140, rue Verte Bruxelles

Gerard: No 2.000.

1703

